

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU LUNDI 08 OCTOBRE 2018

Président : Mr André CHAMPEIL

Présents :

Mmes Mireille VALENTIN - Christine POMARES

MM. Philippe AMADUBLE – Anthony ARCHIMBAUD – Thierry BAPT – Jacques BOURDAROT - Jean-François CERRALBO – Jean-Paul CHASTAGNIER – Jean-François CLEMENT - Thierry COUTARD - Miguel GONZALEZ - Christian HOMETTE - Didier JARRIGE - Eric JOYON - Luis RODRIGUES – Jacques TINET - - Bernard TIXIER - Raymond SAURET - Sylvain SERTILLANGE

Excusé :

M. Jean-Michel CALUT

Assistent à la réunion :

Mme Valérie RIBOULET C.T.D. P.P.F

Mme Laurence DALLE – Directrice – qui fait fonction de secrétaire de séance

M. Roger MAYET – Président de la Commission de l'Arbitrage

En prélude à la réunion, le Président André CHAMPEIL lit la carte de remerciements de Mr Yves CHALUS pour les témoignages reçus lors du décès de son épouse.

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 10 septembre 2018 est adopté sans aucune observation.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

Commission Fédérale de Formation :

Enveloppe exceptionnelle post Coupe du Monde 2018 et nouveau dispositif des « bons formations » (éducateurs, arbitres, dirigeants).

INFORMATIONS LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES

Réunion des Directeurs et responsables administratifs :

Madame Laurence DALLE fait part qu'une réunion avec l'ensemble des directeurs – responsables administratifs des 11 Districts et les responsables de pôle de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes est organisée le jeudi 11 octobre 2018 à Lyon.

Suite à la participation de la Directrice du District du Puy de Dôme à cette réunion, le Comité de Direction souhaite que les points suivants soient abordés :

- ✓ *Retard sur les licences*
- ✓ *Manque de communication avec les services administratifs de la Ligue et les personnes de permanence le week-end*
- ✓ *Statut de l'arbitrage : les clubs devaient recevoir un courrier leur indiquant les arbitres manquants au 30 septembre*
- ✓ *Absence de Personnes référentes pour les licences sur le site de Cournon*

DIVERS

Commission du Football en milieu scolaire

Suite à la baisse des subventions à destination des sections sportives, le Comité de Direction décide de compléter financièrement cette dotation afin que la somme attribuée soit identique à la saison précédente.

Projet USEP Clerasco Coupe du Monde féminine de football

Monsieur Antony ARCHIMBAUD informe le Comité de Direction d'un projet avec l'USEP et les écoles primaires de Clermont-Ferrand dans le cadre de la Coupe du Monde féminine, à savoir :
 Pour les classes licenciées USEP (licences de secteur à minima) la possibilité de participer (après un cycle découverte après les vacances de Pâques dans les établissements) à un rassemblement d'envergure le vendredi 7 juin 2019 entre 9h30 et 15h30 au Stade Montpied ou Leclanché (ateliers, matches, quizz, sensibilisation aux valeurs éducatives...).

Les classes s'engageraient également dans un projet culturel type vidéo, affiche, poster, chorégraphie, danse en rapport avec cette coupe du monde pendant l'année scolaire.

L'objectif serait de toucher entre 10 classes minimum et 15 classes maximum (autours de 300 enfants licenciés USEP donc avec 100 enfants/terrain) sur 3 terrains (Montpied ou Leclanché selon les disponibilités, accès tram et t2C) sur la base du volontariat des enseignants avant le 5 novembre.

2 classes pourraient être récompensées (l'une par le petit tournoi du 7/06 et l'autre par le projet culturel) par un déplacement au Groupama stadium à Lyon le mardi 2 juillet 2019 à 21h pour assister à la 1/2 finale (celle où la France pourrait, devrait figurer après étude du tableau).

Suite à ce projet, le Comité de Direction valide l'achat de 60 packs pour les rencontres à Lyon et offrira 60 places aux 2 classes récompensées pour assister à la demi-finale du 2 juillet 2018.

Concernant les places restantes pour l'autre demi-finale et la finale, les membres du Comité de Direction se positionneront ultérieurement.

FaceBook District du Puy de Dôme

Le Comité de Direction vote à main levée la création d'une page Facebook « District du Puy de Dôme de Football ». Après 1 voix contre, 2 abstentions et 18 voix pour, la page Facebook va être créée. Cette dernière devra être une vitrine du site internet déjà en place.

Achat d'un véhicule

Le Président, André CHAMPEIL, souhaite que le District du Puy de Dôme puisse acquérir un véhicule afin de limiter les kilomètres avec les véhicules personnels. En effet, avec la création de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, les réunions à Lyon sont de plus en plus nombreuses et celles de l'ANPDF obligent également de nombreux déplacements.

Suite à la remise effectuée par le partenariat avec Volkswagen et la possibilité de bénéficier du FAFA, les membres du Comité de Direction valident l'achat du véhicule et mandatent André CHAMPEIL, Philippe AMADUBLE et Antony ARCHIMBAUD pour avoir des devis.

Il est précisé que l'utilisation de ce futur véhicule nécessitera un cahier des charges très précis.

MISSIONS et VOLUME HORAIRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE

Philippe AMADUBLE revient sur l'historique de la création d'un groupe de travail afin de planifier et d'optimiser au mieux le volume horaires des éducateurs salariés du District.

Ce groupe de travail composé de Philippe AMADUBLE - Antony ARCHIMBAUD – André CHAMPEIL – Jean-Paul CHASTAGNIER - Thierry COUTARD – Eric JOYON - Sylvain SERTILLANGE s'est réuni le 24 septembre 2018.

Mr Philippe AMADUBLE fait part au Comité de Direction des différentes propositions qui sont soumises à approbation, à savoir :

Afin de pouvoir respecter le code du travail, il serait envisagé une embauche d'un éducateur en Contrat à Durée Déterminé à 24 heures hebdomadaires par semaine dans un premier temps afin de faire le point en fin de saison sur la nécessité de prolonger ou pas le contrat.

Les formations de cadre seront dispensées si au moins 10 personnes inscrites

Suppression des observations de match par les éducateurs salariés et remplacement par les membres de la Commission Technique.

Journée exceptionnelle comme la journée des débutants : si aucune solution ne peut être trouvée concernant les heures effectuées lors de cette journée, des horaires seront imposés aux éducateurs salariés.

Le Président, André CHAMPEIL, poursuit en indiquant que le sujet du volume horaires des C.T.D. D.A.P. a été abordé lors de la dernière réunion de secteur de l'A.N.P.D.F. et que les Districts ont le devoir d'estimer ce qui est réalisable ou pas et que le Directeur Technique Adjoint, Patrick PION – lors de la réunion du Collège des Présidents de District - a rappelé que les C.T.D. D.A.P. étaient en priorité sur les actions District.

Valérie RIBOULET – C.T.D. P.P.F. – souhaite apporter une précision concernant la formation de cadre. En effet, le District doit aller au-devant des clubs et du coup tenir compte des clubs éloignés pour le nombre minimum d'inscriptions.

Elle se fait l'interprète de Nicolas LAURCIE afin que ce dernier puisse passer au forfait jours.

Après un large débat où l'ensemble des membres du Comité de Direction a pu s'exprimer, il est décidé par vote à majorité :

Embauche d'un éducateur en Contrat à Durée Déterminée – 24 heures hebdomadaires

Formation de cadres : nombre minimum 10 personnes inscrites sauf cas exceptionnel

Le Planning des éducateurs salariés devra être validé par le Président en début de chaque mois

Suppression des observations de match par les éducateurs salariés

Concernant Nicolas LAURCIE, le forfait heures est maintenu et le Comité de Direction accepte l'encadrement du stage régional U13 les 15-16-17 avril 2019 à Vichy.

BILAN ET COMPTE DE RESULTATS au 30 JUIN 2018

Mr Sylvain SERTILLANGE, trésorier, commente le bilan et le compte de résultats de la saison 2017/2018 qui fait apparaître un très large excédent de 374 014 € mais qu'il faut relativiser car la vente de l'ancien siège du District apparaît sur cet exercice alors que l'achat des nouveaux locaux a été fait le 17 septembre 2018 et que la transaction n'apparaîtra que sur la saison 2018/2019.

De plus, la vente des SICAV a permis l'acquisition d'une plus-value de 34 000 €.

Il poursuit en indiquant que le dossier du licenciement du salarié pour faute grave a été porté en appel. Suite au fait, que le jugement en premier instance des Prud'hommes a débouté le salarié, Mr SERTILLANGE propose au Comité de Direction de ne comptabiliser aucune provision pour risques dans les comptes de l'exercice clos le 30/06/2018.

Après avoir accepté cette proposition, le Comité de Direction approuve le compte de résultats et le bilan de la saison 2017/2018

ASSEMBLEE GENERALE d'AUTOMNE

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Mr André CHAMPEIL donne lecture du procès-verbal de la réunion de la Commission de surveillance des opérations électorales réunie le 26 septembre 2018.

Les membres du Comité de Direction se prononcent pour l'approbation du procès-verbal de ladite commission et enregistrent la recevabilité des candidatures pour l'élection des délégués représentant les clubs du District du Puy de Dôme de Football appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue AURA.

Les Assemblées générales Ordinaire et Elective auront lieu le Samedi 20 octobre 2018 à partir de 9h.00 à l'auditorium de la Ligue Auvergne Rhône Alpes – 13 Rue de Bois Joli – ZI de Bois Joli 2 à COURNON D'AUVERGNE.

Ordre du jour

09h00 : Émargement et vérifications des pouvoirs

10h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Approbation du PV de l'Assemblée générale du 15 juin 2018

Assemblée Générale Elective

Election par l'Assemblée Générale des délégués représentant les clubs du District du Puy de Dôme de Football appelés à siéger à l'Assemblée générale de la Ligue AURA.

Allocution du Président et des Personnalités

Compte rendu financier (Mr Sylvain SERTILLANGE)

Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes (Mr Eric MAS)

Approbation des comptes clos au 30 JUIN 2018

Affectation du résultat de l'exercice 2017/2018

Résultat de l'Election des délégués représentant les clubs du District du Puy de Dôme de Football appelés à siéger à l'Assemblée générale de la Ligue AURA.

Le Comité de Direction décide la mise en place de 4 tables pour assurer la vérification des pouvoirs :

Table n°1 : **MM. Didier JARRIGE & Anthony ARCHIMBAUD**

Table n°2 : **MM. Éric JOYON & Bernard TIXIER**

Table n°3 : **MM. Thierry BAPT & Christian HOMETTE**

Table n°4 : **MM. Jacques TINET & Philippe AMADUBLE**

TOUR DE TABLE

Valérie RIBOULET

Valérie rappelle que lors de sa présentation du 8 septembre 2018, il avait été proposé la création d'une Coupe Futsal U15 et U18.

Après validation auprès de la Commission Futsal du District, Valérie demande la prise en charge financière des frais d'arbitre et une dotation de 20 ballons Futsal pour les équipes inscrites en Coupe Futsal U18 et U15. Le Comité de Direction émet un avis favorable pour la mise en place de ces Coupes avec l'obligation de présenter une équipe pour les clubs U15 et U18 Elite et la possibilité aux autres clubs de s'engager.

La prise en charge financière des arbitres et des ballons sera faite par le District.
Il est précisé qu'Anthony SASSANO de la Commission Futsal aura en charge la gestion de ces 2 coupes

Bernard TIXIER

Formation arbitre en accélérée les 21-22 septembre et 05-06 octobre 2018 sur les installations de la Gauthière à Clermont-Ferrand

14 candidats : 11 reçus dont 2 arbitres auxiliaires.

Il rappelle que le District du Puy de Dôme a un déficit de 74 arbitres en ce début de saison.

Eric JOYON

Pour la saison 2019/2020, la Commission des Championnats Seniors et Coupe souhaiterait recréer une Coupe avec les équipes qui évoluent au niveau régional.

Le Comité de Direction valide ce projet et souhaite que ce dernier soit abordé lors des réunions décentralisées avec les clubs.

Mr Eric JOYON sollicite l'autorisation de mettre en place un référant FMI le week-end sur le District du Puy de Dôme. Les membres du Comité de Direction émettent un avis favorable à cette proposition.

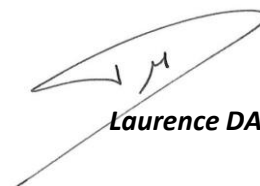
Il poursuit avec la création d'une Commission FMI, validation du Comité de Direction

Jacques BOURDAROT

Il précise que la Commission de Discipline augmente sensiblement le nombre de comparutions afin d'expliquer aux clubs la raison de l'éventuelle sanction.

Prochaine réunion
LUNDI 17 DECEMBRE 2018

La secrétaire de séance :



Laurence DALLE

Le Président :



André CHAMPEIL